



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

infirmiers libéraux

Question écrite n° 122881

Texte de la question

M. Jacques Desallangre souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'avenir de l'exercice libéral infirmier. Notre pays manque d'infirmières et d'infirmiers tant en milieu hospitalier qu'en exercice libéral. Il est donc impératif d'améliorer l'attractivité de ces métiers difficiles mais indispensables à la santé de nos concitoyens. Ils assurent avec des responsabilités accrues la continuité des soins 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. La première mesure de justice sociale et de reconnaissance de leur dévouement serait de revaloriser les tarifs de leurs actes médicaux. Il demande que le Gouvernement débloque cette situation de crise en envoyant des signes forts à ces professionnels de la santé.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122881

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2007, page 4239